

Pour VOUS aider à faire la meilleure décision...
 World Realty Net, Inc. Yves Beauchamp
 954.974.9705
 RECHERCHE IMMOBILIÈRE EN FRANÇAIS

Me Louis S. St. Laurent II AVOCAT
 Pour résoudre vos problèmes juridiques
 Tél. : (954) 346-0073
 www.louisstlaurent.com

BESOIN D'UNE ADRESSE EN FLORIDE!
 Rent-A-Mailbox of Hollywood
A LA SOLUTION
 (954) 920-2117

Espace Publicité disponible
 CONTACTEZ-NOUS

CETTE « PETITE NOBLESSE » MÉCONNUE DE LA NOUVELLE-FRANCE (II)

Date de publication : 26 août 10 09:00:00

Il est bien connu que les Français, à l'époque de la découverte du Nouveau Monde, n'ont jamais été des conquérants comme les Espagnols en Amérique du Sud ou des colonisateurs comme les Anglais en Amérique du Nord. Les Français ont d'abord été des explorateurs, des commerçants et des serviteurs de Dieu.

Gérard CHARPENTIER Ph. D.

Sociologue et auteur

Le Canada, une grande Seigneurie

Après les trois voyages de Jacques Cartier en 1534-35 qui explore le golfe et une partie du fleuve Saint-Laurent jusqu'à la hauteur de Montréal et qui prend possession de toutes ces terres au nom du Roi de France François Ier, il faudra attendre 70 ans, soit deux générations, pour que Samuel de Champlain en 1602 engage véritablement un travail non seulement de développement du commerce des fourrures, mais aussi de colonisation. Son travail acharné permet en 1627 au Cardinal de Richelieu de parapher l'acte d'établissement de la Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés. L'article IV cède aux associés « en toute propriété, justice et seigneurie, le fort et habitation de Québec, avec tout le dit pays de la Nouvelle-France, dite Canada ». Le territoire est vaste, car il s'étend de Terre-Neuve jusqu'à la Floride et le Golfe du Mexique et s'avance à l'intérieur de terres au moins jusqu'à la hauteur des grands lacs et plus tard dans le temps jusqu'aux Rocheuses. En contre partie, les associés s'engagent à peupler leur seigneurie et confient à Samuel de Champlain la charge de la gouverner.

Les quatre seigneuries de « l'arrière pays »

C'est le Gouverneur de la Nouvelle-France Frontenac en 1673 qui concède quatre « Seigneuries » dans cette région de « l'arrière pays » connue de nos jours sous le nom des Laurentides et dont les limites géographiques et administratives ne correspondent pas tout à fait à celles que nous connaissons actuellement. À l'époque, cela désignait tout simplement les terres situées au Nord du fleuve Saint-Laurent. Elles vont avoir les noms de « Terrebonne », « Argenteuil » « Des Mille Îles » et « Deux-Montagnes ».

Seigneurie de Terrebonne. Elle est la première des seigneuries concédées dans cette région de l'arrière pays. Les documents de l'époque nous indiquent que c'est en 1673 qu'elle le fut au profit d'un notable français André Daulier-Deslandes connu comme étant également le secrétaire général de la « Compagnie des Indes Occidentales » qui remplace en 1664 la Compagnie des cent associés, mais comme cela était souvent le cas, il ne vint jamais habiter ses terres. De fait, le développement de la Seigneurie ne connu pas de réel succès jusqu'à ce qu'un certain Joseph Masson en fasse l'acquisition en 1832 et y développe des activités commerciales et industrielles sans pareil pour l'époque. De nos jours, cette seigneurie fait partie de la région administrative de Lanaudière et non des Laurentides.

Seigneurie d'Argenteuil. C'est en 1680 que Frontenac concède à Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, Garde du corps du Roi de France, Seigneur de l'Isle-Bourdon, le fief et la seigneurie d'Argenteuil. Plusieurs membres de sa famille sont en Nouvelle France depuis 1643 et s'y sont illustrés. Lui-même est lieutenant de la garnison de Montréal puis bailli de la Sénéchaussée et a même été en 1651 Gouverneur intérimaire de Ville-Marie. En fait il ne développera jamais sa Seigneurie et il faudra attendre que son fils Pierre la rachète en 1697 et lui donne avec sa femme son véritable essor. Il restera dans son domaine d'environ 54 000 acres jusqu'à sa mort en 1711. À noter que c'est sur les terres de cette seigneurie que le premier Manoir Seigneurial de la Nouvelle France fut construit.

- [ACCÈS FLORIDE](#)
- [ANNONCES](#)
- [ABONNEMENT](#)
- [SORTIES DU MOIS](#)
- [LE BOTTIN](#)
- [OÙ TROUVER LE JOURNAL](#)
- [ÉCRIVEZ-NOUS](#)

Seigneurie des Mille-Îles. La toute première concession est accordée en 1683 à un officier de l'armée Michel Sidrac du Gué de Boisbriand, mais comme aucun développement n'est réalisé, la seigneurie retourne dans le Domaine Royal en 1714. Elle est aussitôt agrandie et concédée à ses deux gendres Charles Gaspard Piot de Langloiserie et Jean Petit. Quatre ans plus tard, en 1718, la seigneurie est divisée en deux. La partie Est revient à de Langloiserie et deviendra la section Blainville alors que la portion Ouest revient à Petit et sera connue sous le nom de Rivière-du-Chêne ou Dumont après 1733, à la suite du mariage de l'héritière de Jean Petit avec Eustache Lambert Dumont. C'est sur ce territoire que la ville de Saint-Eustache va progressive

ment se développer.

Seigneurie du lac des Deux-Montagnes. Ce sont les Sulpiciens de Montréal qui vont recevoir en 1721 cette quatrième seigneurie des Laurentides s'étalant sur 3,5 lieux en bordure du lac et environ 6 en profondeur (soit environ 17x30Km). Un de leurs principaux objectifs est d'y fonder une mission pour les amérindiens. Il semble cependant que cet objectif n'est jamais été réellement atteint. En effet, ils louent aux amérindiens des lots de terres de 12 arpents alors qu'ils vendent aux colons blancs des lots de terre de 150 arpents créant du même coup un déséquilibre social et politique dont les conséquences sont encore sensibles de nos jours.



LES SEIGNEURS D'ARGENTEUIL D'HIER À AUJOURD'HUI

Adam Dollard des Ormeaux « héros » de la seigneurie d'Argenteuil

Avant que la seigneurie d'Argenteuil ne soit concédée, cette région de la Nouvelle France est déjà connue des colons français et des coureurs des bois qui font la traite des fourrures avec les indiens. La rivière de l'Outaouais

qui porte le nom de « Grande rivière » est alors la principale voie du commerce des peaux dans la Nouvelle-France. Dès leur arrivée au XVIIe siècle, les français se sont alliés aux Algonquins qui vivaient au Nord du Saint-Laurent entre l'Outaouais et Trois-Rivières, ainsi qu'aux Montagnais, aux Hurons et aux Micmacs plus à l'Est. Ils avaient tous en commun un ennemi, les Iroquois. Une tribu belliqueuse et guerrière. Dès 1640, les Hurons sont décimés et les survivants se réfugient dans la région de Québec afin de profiter de la protection des Français. Quant aux Algonquins, ils sont complètement éliminés de la région des Laurentides dans les dix années qui suivent. Les colons français eux aussi vivent dans un climat d'insécurité totale. En mai 1660, ils sont informés que les Iroquois se préparent à attaquer la colonie de Ville Marie. Le jeune colon Adam Dollard des Ormeaux organise la défense, il regroupe dix sept colons français auxquels se joignent quarante cinq guerriers Algonquins et Hurons. Une embuscade est tendue au lieu dit du « Long-Sault » situé entre les villages de Grenville et de Carillon. Le combat qui va durer deux jours est inégal, car des centaines de guerriers Iroquois submergent et massacrent la petite troupe, seul un Huron survivra. Leur sacrifice ne fut pas inutile, car il permit qu'une trêve s'installe pendant environ vingt ans et permette à la colonie de se développer dans la région.

Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux premier Seigneur d'Argenteuil.

Quand en 1680 Frontenac concède le fief et la seigneurie d'Argenteuil à Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux, Garde du corps du Roi de France, Seigneur de l'Isle-Bourdon, la guerre avec les Iroquois a repris de plus belle et les voyageurs sont régulièrement assaillis pour être volés et même tués. La famille du nouveau seigneur d'Argenteuil est en Nouvelle-France depuis 1643 et plusieurs de ses membres s'y sont illustrés. Lui-même est lieutenant de la garnison de Montréal puis bailli de la Sénéchaussée et a même été en 1651 Gouverneur intérimaire de Ville-Marie. Le développement de la seigneurie, compte tenu du climat d'insécurité, est difficile et même impossible. Il faudra attendre que son fils Pierre la rachète en 1697 pour qu'il lui donne avec sa femme son véritable essor. Il faut dire que la « Grande paix de Montréal » signée en 1701 sera un atout important.

Le premier manoir seigneurial en Nouvelle France

Le fief d'Argenteuil est un domaine de 54 000 acres, soit 21 852 hectares, il se trouve à environ 80 Km de Ville-Marie (Montréal) ce qui à l'époque est une distance très importante. On peut dire que Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil sera le premier véritable seigneur des lieux et il y restera jusqu'à sa mort en 1711. Après sa mort, sa veuve Marie-Louise Denys de la Ronde va continuer à développer le domaine. Elle va y construire entre

1721 et 1724 le premier « Manoir seigneurial » de la Nouvelle-France où elle décèdera en 1747. Malheureusement ce manoir disparaîtra lors d'un incendie. Notons qu'en 1740 malgré tous les efforts faits pour développer la seigneurie, seulement cinq familles sont établies aux abords de la rivière de l'Outaouais.

En 2010, Alain Chebroux, Comte d'Argenteuil et Baron de Grenville

Au cours des siècles, la seigneurie d'Argenteuil va connaître bien des événements et des peuplements d'origines différentes. Après Charles-Joseph d'Ailleboust des Musseaux et son fils Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil et de sa femme Marie-Louise Denys de la Ronde, la seigneurie revient à Pierre Louis Panet, puis en 1793 au Major Patrick Murray, ancien commandant de Fort Detroit, qui donnera le nom de Saint Andrews au premier village de la seigneurie. En 1803, c'est James Murray qui détient les titres et c'est à son époque que les premiers immigrants loyalistes du Massachusetts vont venir s'installer dans la seigneurie. Ils participent au développement de Saint Andrews qui deviendra plus tard Saint-André-Est et y développent la première papeterie du Canada. Sir John Johnson sera celui qui précédera Alain Chebroux, l'actuel héritier du titre ancestral de seigneur, Comte d'Argenteuil et Baron de Grenville.

Il faut savoir que les seigneuries n'existent plus au Québec depuis 1854, car le régime seigneurial d'origine française a été officiellement aboli à cette date. Cependant les titres de seigneurs sont héréditaires et sont transmis de génération en génération et certains sont toujours portés. Ainsi le titre de seigneur d'Argenteuil créé par le Roi de France Louis XIV n'est plus reconnu par la France devenue une république en 1789, mais l'est toujours par les pays encore aujourd'hui sous le régime d'une royauté.

Sources : Vous pouvez également consulter les sites suivants sur internet. Ils ont permis de documenter cet article : www.argenteuil.name - www.comte-argenteuil.com - <http://fr.wikipedia.org/wiki/Terrebonne> - www.museevirtuel.ca - <http://freepages.genealogy.rootsweb.com/> - www.shqmi.ca - www.arbour-family.info



Nos Chroniqueurs

[Yves Beauchamp](#)
[Gérard Charpentier](#)
[Donald Deraspe](#)
[Richard Huet](#)
[Louis S. St. Laurent](#)
[Diane Ledoux](#)
[Louis Morais](#)

Copyright © 1983 - 2008 [Le Soleil de la Floride]. [Tous Droits Réservés. All rights reserved.](#)
[Webmaster © Alexandre Beauchamp](#)